je soussigné commissaire nommé par l'academie ai exami-
né une observation sur un anevrisme vrai de l'artere poplitée, commu-
niquée par Mr Artaud, chirurgien au cap François. la cause de
cet anevrisme a été d'abord une chute et ensuite un coup porté sur
le jarret. il a été trois ans et demi à se former, et très negligé par
le malade. cependant vers ce tems il fit usage des compressions locales qui
furent plus nuisibles qu'utiles. à cela se joignirent d'autres douleurs
rhumatismales qui se fixerent principalement sur le coté malade.
l'application des vesicatoires à la cuisse et celle du moxa au talon occa-
sionnerent sans aucun fruit de nouvelles douleurs, et l'anevrisme ne
fit qu'augmenter. il tenoit la jambe flechie et immobile, et s'eten-
doit dans l'articulation de la longueur de dix pouces au moins sur
cinq de largeur, la pointe se perdant entre les jumeaux, ce qui formoit
une espece de coin. le malade etoit d'ailleurs très foible, avoit les
humeurs dépravées et appauvries. — — — — —

tel etoit l'etat des choses, lorsque les gens de l'art consultés sur
ce qu'il y avoit de mieux à faire, furent partagés, quoiqu'il n'y eut que
deux partis à prendre, savoir ou de pratiquer l'operation de l'anevrisme,
ou de faire l'amputation. Mr Artaud etoit de ce dernier avis. il
discute dans son observation les raisons alleguées de part et d'autre,
et il croit que le malade etoit dans le cas, en son etat, de souffrir plutot
l'amputation que l'operation de l'anevrisme. quoiqu'il en soit, l'ampu-
tation fut faite et le malade mourut le quatrieme jour. — — —

nous avons pesé avec reflexion les raisons alleguées par Mr Ar-
taud et ses partisans en faveur de l'amputation, et il nous a paru qu'elles
ne pouvoient nullement contrebalancer celles des autres consultans qui
avoient opiné pour l'operation de l'anevrisme. il ne s'agissoit dans celle ci
que d'une simple incision sur le sac, d'ouvrir la tumeur, de vider la poche
anevrismale, et tout au plus de faire la ligature de l'artere. ce procedé
quelque delicat et long qu'on le suppose, ne peut jamais l'etre autant que
l'amputation de la cuisse, ni etre suivi d'accidens aussi facheux que le retran-
chement d'un membre aussi considerable. peut etre au surplus eut il été
le cas de pratiquer l'amputation dans l'article, suivant la methode de mr
Brasdor, par preference à celle de la cuisse. Mr Artaud qui n'avoit
en vue que l'amputation s'est fait des phantomes qu'il n'est que trop aisé de
dissiper. il pretend ~~que l'operation~~ par exemple que l'operation de l'anevrisme
ne pouvoit qu'augmenter l'irritation nerveuse du blessé, qu'accroitre sa
foiblesse, et la depravation de ses humeurs par la resorption putride. Mr
Artaud croit il donc qu'on ne peut pas dire la meme chose, et peut etre

ARC 62 d.8 n°148

avec encore plus de raison, de l'amputation? il dit encore que l'operati
on de l'aneurisme ne sembloit lui offrir que des incertitudes du coté
des connoissances angiologiques. soit: mais l'amputation n'en offroit elle
pas bien davantage pour la reussite. enfin nous croyons qu'il eut
mieux fait de commencer par operer l'aneurisme, et qu'il eut été
plus aisé de repondre de la vie du malade par cette operation que
par l'amputation. d'apres ces considerations, nous estimons que
l'observation de m.r Arnaud peut etre conservée eu egard à la nature
de la maladie, mais non quant au procedé qui a été suivi dans
le traitement. fait à paris ce 5 octobre 1775

P. Sue 2.e

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE